



La Communauté de Communes du Val d'Argent recrute
un(e) chargé(e) de développement culturel et artistique
poste à pourvoir courant février 2021 (CDD 1 an)
Entretiens première quinzaine de février

Contexte :

Le Val d'Argent est une communauté de communes située en Centre Alsace dans le massif vosgien. Composé de 4 communes toutes classées « Loi Montagne », il s'agit d'une intercommunalité particulièrement dynamique sur la question culturelle. En effet, le Val d'Argent est engagé dans une politique culturelle à l'échelle intercommunale depuis plus de 4 ans et fait, à ce titre, l'objet d'un conventionnement avec les partenaires institutionnels. Doté de 4 services culturels (Lecture publique, Patrimoine-Archives, Labs et Développement) formés en Pôle, la Communauté de Communes souhaite faire de la culture un élément fort d'identification et d'attractivité du territoire.

Missions:

Placé sous l'autorité du directeur du Pôle Culture, le(la) chargé(e) de développement culturel et artistique met en œuvre, suit et évalue la politique culturelle intercommunale (PCI).

Vos missions principales seront les suivantes :

- **Accompagner les élus de la Communauté de Communes dans la formalisation d'une politique culturelle intercommunale (politique culturelle de territoire)**

Actualisation du diagnostic, mise en place d'outil d'évaluation, dialogue avec les forces vives du territoire et la population, accompagnement à la définition des priorités, mise en œuvre de partenariats, dialogue avec les institutions.

- **Développer les services du Pôle Culturel**

Accompagnement à la mise en œuvre de projets, montage de demande de subvention, élaboration d'appels d'offre et réponses à appel d'offres, développement et mise en œuvre de partenariats, dialogue avec les partenaires institutionnels, communication sur les projets importants et sur la démarche de la collectivité.

- **Accompagner les acteurs culturels du territoire**

Conseil, mise en place de formations et d'outils, organisation de temps de rencontres, aide au montage de demandes de subvention, suivi des projets faisant l'objet d'un partenariat avec la collectivité.

- **Développer l'action culturelle et la présence artistique**

Création d'actions culturelles en lien avec des projets portés par la collectivité, ciblage des publics prioritaires, structuration de l'offre culturelle, accompagnement des projets culturels en phase avec les objectifs de la collectivité, logistique et accueil des artistes.

Niveau d'études souhaité :

Niveau Bac +5 : Métiers de la culture, Sciences politiques, Administration culturelle

Compétences requises :

Disposant d'une expérience significative dans le domaine du développement artistique et culturel dans des fonctions similaires, vous avez développé des projets en milieu culturel et/ou éducatif.

Vous avez une bonne connaissance des réseaux, notamment des acteurs institutionnels de la culture, de l'Education Nationale et du secteur associatif.

Organisé(e), rigoureux(se) et autonome, vous maîtrisez toutes les étapes de la méthodologie de projets, de l'élaboration du budget à la mise en œuvre.

Doté(e) d'un bon relationnel, vous savez travailler en transversalité et rendre compte.

Conditions d'exercice :

Durée de la mission : 1 an

Type de recrutement : Contractuel sur accroissement temporaire d'activité (articles 3(1°) et 25)

Grades ou cadres d'emploi : assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2° classe (selon grille indiciaire)

Lieu d'affectation : SAINTE-CROIX-AUX-MINES - Service d'affectation : Médiathèque - Pôle Culture

Temps de travail : 35 heures

Avantages liés au poste : tickets restaurant –13ème mois

Travail ponctuel en soirée et/ou le weekend.

Permis B souhaitable

Candidatures à retourner **avant le 1^{er} Février 2021** à :

Par courrier : Communauté de communes du Val d'Argent

À l'attention de Monsieur le Président

11a, rue Maurice Burrus

68160 SAINTE-CROIX-AUX-MINES

Par mail : Communauté de communes du Val d'Argent

À l'attention de Monsieur le Président

ccva-rh@valdargent.com

Renseignements complémentaires : 03.89.58.35.85 ou 03.89.58.34.54

Informations complémentaires : Une présentation de la politique culturelle intercommunale du Val d'Argent (2017-2020) est disponible sur le site internet de la collectivité www.valdargent.com